

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 1^{er} OCTOBRE 2022

Tous les conseillers sont présents. M. Florent CAMUS est nommé secrétaire de séance.

1. Le Procès Verbal du Conseil municipal du 25 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. Convention d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité au travail

Ce point est reporté à une date ultérieure.

3. Adhésion au groupement de commandes pour le contrôle et l'entretien des points d'eau incendie entre la CCLTB et ses communes membres

Le Conseil à l'unanimité adhère au groupement de commandes porté par la communauté de communes, quant à au contrôle et à l'entretien des points d'eau incendie. Cette adhésion ne vaut pas commande.

4. Délibération relative aux dépenses à imputer au compte 6232 " fêtes et cérémonies "

Le conseil à l'unanimité décide de n'imputer au compte 6232 que les dépenses liées aux cérémonies officielles du 8 mai, 14 juillet et 11 novembre.

5. Travaux complémentaires dans l'église

Le conseil à l'unanimité décide de faire les travaux complémentaires dans l'église sur le mur côté droit et sur le plafond.

6. Plantations d'automne sur la place du village en cours d'aménagement

Il est demandé à chacun de réfléchir aux plantations à envisager sur la pale du village.

7. Désignation d'un correspondant incendie et secours

Le Conseil à l'unanimité décide désigner M. Florent CAMUS comme correspondant incendie et secours auprès de la Préfecture et du SDIS.

8. Mise à disposition de la commune d'Ancy-le-Franc - convention de mise à disposition

Le Conseil à l'unanimité accepte la mise à disposition par la commune d'Ancy le Franc du service du secrétariat et autorise le Maire à signer la convention correspondante.

9. Virements de crédits

Le Conseil à l'unanimité décide des virements de crédits nécessaires à l'équilibre des comptes.

10. Tarif « casse » pour la salle des fêtes

Le Conseil à l'unanimité décide de fixer un tarif pour la casse de la vaisselle et des meubles miss à disposition dans la salle des fêtes lorsqu'elle est louée.

11. Tarif des affouages

Le Conseil à l'unanimité fixe au prix de 60€ la parcelle d'affouages..

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30